



COMPTE-RENDU

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MARDI 25 JUIN 2019

ABSENTS : M BEQUIN Christian a donné pouvoir à M LECHAUVE Michel – M CHAILLOU Michel a donné pouvoir à Mme SERRANO Christiane – Mme VIGNERON Réjane a donné pouvoir à Mme CENE Claudie

SECRETAIRE : M JOJON Jean-Claude

Avant d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande à tous les Conseillers, s'il peut être rajouté une annexe, à savoir :

- Approbation attribution Fonds de concours dans le cadre de la « Politique des Cœurs de Village » de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye pour les travaux Avenue de la Gare.

L'assemblée donne son accord.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 09 AVRIL 2019

Le compte-rendu de la séance du 09 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

2019_D040 ACHAT TERRAIN CADASTRE AD 385 A SNCF IMMOBILIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE son accord pour l'acquisition auprès de la SNCF du terrain cadastré AD n° 385 (anciennement AD 357p) d'une superficie de 2 683 m² au prix de 6 000.00 €.
- AUTORISE le Maire ou l'un de ses adjoints à signer l'acte de vente à l'Etude du notaire chargé de la rédaction.
- SIGNALE que les crédits budgétaires ont été prévus dans le budget principal 2019 de la Commune.

2019_D041 CONSULTATION SERVICE DES DOMAINES POUR VENTE IMMEUBLES DE LA RESIDENCE DE LA CHEUILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Maire à solliciter le Service des Domaines pour une estimation de prix de vente des 2 logements Résidence de la Cheuille.

2019_D042 CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT AU PILORI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'engager une procédure d'aménagement d'un lotissement au Pilori,
- AUTORISE le Maire à consulter le Département du Loiret dans le cadre du Cap Loiret pour avoir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce projet.

2019_D043 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU TECHNICIEN TERRITORIAL DE LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE A RAISON DE 35/35^{ème} A COMPTE DU 1^{ER} AOUT 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 (Treize) voix POUR, 0 (Zéro) voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS,

- ACCEPTE la demande de l'agent,

- DONNE son accord pour une mise à disposition du Technicien de la Commune de Bonny-sur-Loire d'un an à raison de 35/35^{ème} à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye à compter du 1^{er} août 2019,

- AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition,

- AUTORISE le Maire à recouvrer le remboursement des rémunérations, charges sociales, indemnités diverses, correspondantes conformément aux dispositions de la convention visée ci-dessus.

2019_D044 DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour l'inscription au budget communal 2019 des crédits budgétaires.

2019_D045 TABLEAU DES EFFECTIFS 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré :

- donne son accord à la création et à la suppression des différents grades au 1^{er} juillet 2019,

- précise que ces postes seront pourvus au 1^{er} juillet 2019,

- indique que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal 2019

2019_D046 AVENANTS N° 1 MARCHE ECOLE MATERNELLE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Maire à signer les avenants n° 1 avec les entreprises des lots concernés pour le marché de Construction de l'Ecole maternelle et du restaurant scolaire.

2019_D047 AVENANT N° 1 AMO MARCHE ECOLE MATERNELLE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 1 avec le Cabinet EXPRESS, Assistant à Maître d'Ouvrage/Programmeur, pour la rénovation et la restructuration de l'ensemble scolaire et périscolaire.

2019_D048 FIXATION TARIF VENTE TABLES SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 15 (Quinze) voix POUR, 1 (Une) voix CONTRE, 0 (Zéro) ABSTENTION,

- FIXE le prix de vente de la table à 10.00 €,
- AUTORISE le Maire à vendre lesdites tables aux élus et agents de la Commune de Bonny-sur-Loire intéressés.

2019_D049 DEMANDE DE SUBVENTION D'ACTION SPECIFIQUE 2019 AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA MANIFESTATION CULTURELLE SALON D'ART D'AUTOMNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve le plan de financement proposé et sollicite une aide financière de 1 200.00 € auprès du Conseil Départemental du Loiret ainsi qu'un trophée qui sera remis lors de l'inauguration par le Conseiller Départemental présent ou son représentant.

2019_D050 APPROBATION ATTRIBUTION FONDS DE CONCOURS DANS LE CADRE DE LA « POLITIQUE DES CŒURS DE VILLAGE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE POUR LES TRAVAUX AVENUE DE LA GARE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE le Fonds de Concours « Cœurs de Village » attribué par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye d'un montant de 20 444 € pour la réalisation des travaux Avenue de la Gare.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

⇒ **Madame SERRANO Christiane** ▶ indique que, pour le Plan canicule, la liste des personnes a été envoyée aux membres du CCAS pour contact téléphonique.
▶ a réservé 2 dates en septembre et novembre 2019 pour l'intervention du Bus Numérique. Ce point sera revu en réunion d'adjoints car les intervenants demandent une prise électrique et l'accès aux WC.

⇒ **Monsieur MORIN Jean-Michel** ▶ signale le mauvais état des panneaux informant le lotissement des Varichards aux entrées de ville. Il serait bon de réactualiser les panneaux et les tarifs (Services Techniques).

⇒ **Madame GAUDIN Evelyne** ▶ lance un appel aux élus pour le passage du jury des maisons fleuries (2 matinées ou 1 journée à partir de mi-juillet). A voir, dans un premier temps, avec les 4 membres élus faisant partie du Jury des Maisons Fleuries.

⇒ **Madame CENE Claudie** ▶ demande que le panneau de la Région informant les travaux de la Maison de Santé soit enlevé (Services Techniques).
▶ indique qu'une famille qui avait loué la salle polyvalente pour un mariage n'est jamais venue. Le chèque de réservation sera donc encaissé.

⇒ **Madame CORTET Trinité** ▶ évoque le problème de l'absence du personnel de l'Office de Tourisme à la Maison de Pays. Un rendez-vous sera demandé à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye après bilan des jours d'absence.

⇒ **Madame POULAIN Véronique** ▶ indique qu'un propriétaire Rue du Château, qui souhaite vendre sa maison, a un problème pour ouvrir son garage car le rail a été enfoui dans l'enrobé lors des travaux de réfection de la rue. Les Services Techniques iront voir sur place.

⇒ **Madame BLANCHET Marie-Cécile** ▶ remercie la municipalité pour les travaux de réparation de l'éclairage public dans sa rue.
▶ remercie également la municipalité pour les classes de découverte.

et la kermesse aux écoles ont été annulés. ▶ indique qu'en raison de la canicule les chants

⇒ **Monsieur LECUGY Jean-Claude** ▶ informe sur le projet d'un accueil de proximité des Services des Impôts à la MSAP de Bonny-sur-Loire.

de 15 000 € afin d'installer la WIFI4EU (financement Européen). ▶ informe les élus que la Commune va bénéficier

juin 2019, à partir de 7 h 30 au Mille Clubs. ▶ rappelle que le rallye a lieu ce dimanche 30

septembre 2019, que ce vide-greniers est celui de la Commune, qu'il se tient au profit du petit patrimoine et qu'il faudra du monde pour s'en occuper. ▶ rappelle que le vide-greniers aura lieu le 8

La séance est levée à 22 h 00.